

CHU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

SAINT-ÉTIENNE

Concilier sécurité et confidentialité avec facilité d'accès au dossier patient informatisé

HIT 2008

Déploiement et usages de la Carte de Professionnel de Santé

Jean-Christophe Bernadac – Directeur du Système d'Information



Le CHU de Saint-Etienne



- Chiffres clés : 1911 lits, 6645 agents, 55344 entrées, 324032 consultations externes, 68230 venues et séances, 60795 passages aux urgences
- Un chantier de modernisation coordonnant : constructions (déménagements des services), organisation (rationalisation du fonctionnement), système d'information

Concilier sécurité et confidentialité avec facilité d'accès au dossier patient informatisé

- Enjeux du dossier patient informatisé : la disponibilité de l'information
- Doit être pris en compte :
 - Un large éventail de professionnels de santé susceptibles d'intervenir
 - La diversité des lieux où l'information doit être disponible
 - Les situations exceptionnelles (gardes, personnels volants, urgences, avis de spécialistes..)
 - Le respect des règles de confidentialité
- Le dilemme :
 - Garantir la sécurité et la confidentialité des dossiers patients informatisés...
 - Tout en facilitant l'accès aux données qu'ils contiennent

Les choix du CHU de Saint-Etienne

- Définir une politique de sécurité du dossier patient informatisé permettant en toute confiance d'ouvrir largement les accès aux dossiers aux professionnels de santé concernés
 - Repose sur l'authentification forte par carte CPS et la traçabilité des accès aux dossiers
- Déployer les applications du Système d'Information Hospitalier en mode client léger via Citrix
 - Banalise les postes de travail et réduit l'impact de leur hétérogénéité
 - Facilite l'accès aux applications et leur disponibilité
- Associer les dispositifs (accès par carte CPS, déploiement via Citrix, identification unique)
 - Portail applicatif facilitant l'accès aux applications
 - Identification unique (SSO)
 - Prise en compte des accès nomades et de la mobilité

Sécurité, habilitations et traçabilité

- **Système d'authentification des professionnels de santé conçu pour permettre le partage de l'information avec :**
 - *Confiance : système fiable et traçable qui ne peut être contourné*
 - *Transparence : règles d'habilitations claires et connues de tous*
 - *Simplicité : mise en œuvre automatisée à l'utilisation*
- **Principe d'ouverture du dossier médical :** Un professionnel de santé a accès au dossier d'un patient à partir du moment où il participe à sa prise en charge
- **Modalité de mise en œuvre :**
 - Authentification sécurisée des utilisateurs à l'aide de leur carte CPS/CPE
 - Dispositif de parrainage pour l'accès au système sans la carte
 - Protection des séjours dans les unités sensibles (Psychiatrie, UTDT, Orthogénie, Génétique, Médecine légale, UCSA...)
 - Protection des résultats d'examens de virologie sensibles
 - Traçabilité des accès avec possibilité d'audit (comité confidentialité)

L'accès sécurisé au système d'information

- Solution technique s'appuyant sur deux volets :
 - L'offre Sign & Go Santé de la société Ilex
 - Citrix Presentation Server & Citrix Password Manager (SSO)
- Deux modalités d'accès par carte CPS :
 - Via le portail Citrix (Web Interface) avec l'Applet d'Ilex
 - Au travers de la GINA CPS d'Ilex, dispositif en cours de validation aux Urgences Pédiatrique
- Difficulté rencontrée : gérer au mieux les accès fréquents et discontinus sur poste partagé
 - Concilier ergonomie et sécurité, dans le cadre d'un service d'urgence (par exemple)
 - L'accès classique via la Web Interface est fiable, mais beaucoup trop long
 - L'accès par la GINA CPS couplé à la reconnexion à une application Citrix apporte une réelle valeur ajoutée au dispositif d'accès (accès nomade)

Perspectives

- Comment accompagner l'adoption d'un dispositif d'authentification forte dans le système d'information hospitalier ?
 - Ne pas percevoir la CPS comme un dispositif « réglementaire » contraignant mais comme un outil facilitant l'accès aux applications
- Les arguments :
 - Importance et utilité de la traçabilité pour les professionnels de santé, qui nécessite une authentification « forte »
 - Traçabilité comme garant du respect de la confidentialité
 - Politique de sécurité permettant une large ouverture du dossier : informations accessibles à tout professionnel en toute situation
 - Simplicité d'accès aux applications
 - Gère la problématique des accès fréquents à des postes différents (utilisateurs nomades dans un service)
 - Gère la mobilité avec reconnexion en cas de perte du réseau
 - Gagner du temps lors de l'accès aux applications (identification unique, reconnexion)
 - Gagner du temps sur les procédures d'habilitation : la CPS atteste de la qualité du professionnel de santé